

DÉVELOPPEMENT LOCAL

PLAN DE

LOCAL

2024-2027

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE



TABLE des matières

Mot du Maire

Équipe projet

Démarche du plan de développement

Portrait de la municipalité

Une identité

Une municipalité à l'écoute et une communauté impliquée

Un territoire aménagé et partagé

Une collectivité animée

Municipalité en action de 2024 à 2027



DÉVELOPPONS
un milieu de vie
à notre image

MOT du Maire

Ce plan de développement, spécifique à notre municipalité, représente une véritable feuille de route pour les quatre prochaines années et même davantage. À titre de maire, je suis particulièrement fier que près de 10% de citoyens aient pris la peine de venir aux deux rencontres d'information ou de remplir un questionnaire en ligne.

À la lecture de ce plan, vous constaterez que cette implication citoyenne aura permis de dégager quatre priorités qui seront être au cœur de nos décisions, à savoir les services de proximité, la participation et l'implication citoyenne, l'offre et les infrastructures de loisirs ainsi que l'attractivité et la rétention.

Vous verrez aussi plusieurs suggestions qui ont été formulées pour chacune de ces priorités. Dans tous les cas, sachez que votre administration municipale ainsi que les professionnels de la MRC de Rimouski-Neigette sont déjà à l'œuvre pour développer concrètement ces projets et de chercher toutes les sources de financement possible.

Ce plan de développement représente en quelque sorte un contrat entre les élus et la population de Saint-Eugène-de-Ladrière. Nous tiendrons parole dans la mesure de nos capacités financières.

Merci aux gens qui se sont impliqués et merci aussi aux employés de la MRC qui ont permis la réussite de cette consultation citoyenne.



Claude Viel

Maire





ÉQUIPE projet

Derrière la volonté collective de dynamiser le développement de la municipalité, toute une équipe s'est investie dans la réalisation du plan de développement. Au cœur de cette équipe se trouve des professionnels de développement de la MRC de Rimouski-Neigette: Jacques Bouvier, conseiller en développement local et intermunicipal, Geneviève Chaumel, conseillère en communication, Rachel Dubé, conseillère en développement durable, Mikael Jacques, conseiller en développement local et intermunicipal, Sophia Ratté, conseillère en développement local et intermunicipal, ainsi que Jean-Maxime Dubé, à titre de directeur du service.

Cette équipe a collaboré étroitement avec Annie Fournier, directrice générale de la municipalité, les employés et le conseil municipal pour mener à bien ce projet. Sans oublier l'apport important des autres professionnels d'aménagement et de développement de la MRC et d'autres partenaires.

L'équipe projet sera d'ailleurs présente pour accompagner la municipalité dans la mise en œuvre du plan de développement ainsi que dans la réalisation des projets d'ici 2027.

DÉMARCHE

du plan de développement

Ce plan de développement local vise à mettre en place des actions structurantes et mobilisantes pour les quatre prochaines années à Saint-Eugène-de-Ladrière. Il s'appuie sur les besoins et les forces de la municipalité en collaboration avec les citoyens et l'équipe municipale. Cette démarche se veut rassembleuse, ambitieuse et sensible aux besoins exprimés par les collectivités. Elle rallie une diversité de professionnels en développement territorial. Ce plan faisant appel à l'intelligence collective, mobilisant citoyens, intervenants locaux, acteurs de développement et élus dans leur rôle de décideurs mais aussi comme citoyens à part entière. Ce document s'adresse à toute personne ayant à cœur le développement de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

À l'automne 2023, sept municipalités rurales en collaboration avec l'équipe projet de la MRC de Rimouski-Neigette ont entamé des processus collectifs de plan de développement qui ont débuté avec des consultations citoyennes.

À vous d'entrer en action !

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



Jun - Août
2023



Portrait
Municipal

Rédaction du portrait
par l'équipe projet et
la municipalité.

Septembre
2023



Première
consultation
publique

Identification des
forces, faiblesses et
opportunités de la
municipalité.

Priorisation des
thématiques de
développement.

Novembre
2023



Deuxième
consultation
publique

Élaboration du plan
d'action

Mars
2024



Adoption et
mise en œuvre
du Plan de
développement
2024-2027

Appel à la
mobilisation
citoyenne

En RÉSUMÉ

- 2 Consultations publiques
- 44 Citoyens présents
- 4 Thématiques de développement prioritaires
- 5 Sondages post consultation
- 19 Actions développées

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, soit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité ainsi qu'à l'appui financier de la MRC de Rimouski-Neigette.

Avec la participation financière de :

Québec

PORTRAIT de la municipalité



Une IDENTITÉ

Histoire

Nommée en l'honneur des curés Augustin Ladrière et Eugène-Elzéar Pelletier, l'histoire de Saint-Eugène débute il y a une centaine d'années, vers 1860, alors que les premiers colons viennent s'installer sur un territoire qui fut à l'époque une extension du territoire agricole de Saint-Fabien. C'est en 1930 que l'église de Saint-Eugène-de-Ladrière fut érigée par des cultivateurs du 5e rang. Il y a maintenant plus de 60 ans que la municipalité est devenue distincte et souveraine. C'est aujourd'hui une communauté tissée serrée qui habite un village qui fut bâti avec persévérance, solidarité et fierté.



EN CONSULTATION

Si un proche hésitait à s'installer dans votre municipalité, que lui diriez-vous pour le convaincre de le faire?

Être à proximité de la nature, dans un lieu calme, paisible et sécuritaire. Avoir à portée de main des grands espaces verts et sentiers aménagés. Faire partie d'une communauté fière, respectueuse et accueillante.



On se projette dans 4 ans!

Les citoyens manifestent le souhait de vivre dans un village prospère auquel de nouveaux secteurs résidentiels sont en développement et les services et activités sont maintenus ou mis en place, notamment l'ouverture d'un dépanneur avec station à essence!

ATTRACTIVITÉ ET RÉTENTION :
PRIORITÉ IDENTIFIÉE PAR LES
CITOYENS EN CONSULTATION
PUBLIQUE

Une communauté accueillante et attractive

Au cours des dernières années, plusieurs efforts ont été déployés afin de stimuler le développement et rendre la municipalité attractive pour les familles. Dès 2003, la Corporation de développement et la Municipalité ont mis en place différentes mesures visant à favoriser l'arrivée de nouveaux arrivants, dont le Programme incitatif à l'établissement de nouveaux résidents. Depuis 2023, ce programme est remplacé par le Programme de revitalisation et d'accès à la propriété, géré par la Municipalité. Des projets de logements sociaux ont également été développés en 2012 et en 2022 par la Corporation des habitations Nicolas-Rioux et Accès-Logis.

Les avantages d'habiter à Saint-Eugène-de-Ladrière sont multiples. Un village tissé serré offrant plusieurs activités et fêtes pour les familles. Le parc municipal bordé par un réseau de sentiers forestiers est aménagé avec une aire de jeux pour enfants, des espaces d'exercices et un espace de repos.

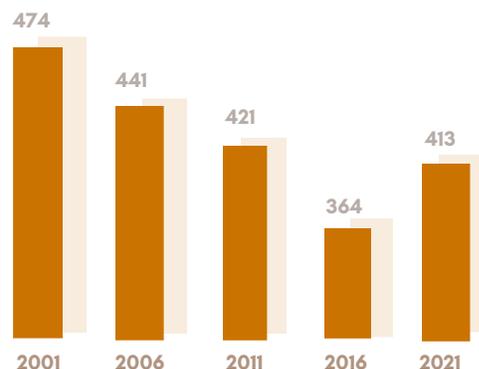
En 2017, la Municipalité s'est dotée d'un plan de développement durable visant à réduire l'empreinte écologique, développer la synergie et la cohésion sociale, augmenter l'efficacité économique ainsi que favoriser une gouvernance et une gestion responsable en développement durable.

Profil sociodémographique

ÉVOLUTION DE LA POPULATION
DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 2001

Un nombre de citoyens et citoyennes en augmentation

Au cours des vingt dernières années, l'évolution de la population est marquée par une baisse du taux de croissance d'environ 21 %. Entre 2011 et 2021, la population a diminué de 9 %. Au cours des quinze dernières années, une stabilité est observée dans l'évolution du nombre total de la population, marquée par une augmentation importante de 9.3 % entre 2016 et 2021, représentant un accroissement de 49 personnes.



Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population de Saint-Eugène-de-Ladrière est à la hausse en 2020, marquant un taux positif de 2.5 %.

POPULATION TOTALE : **413**



Un indice de vitalité économique en croissance

L'indice de vitalité économique (IVE) est conçu à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de créer un outil permettant de mesurer la vitalité du territoire. Il s'appuie sur les trois indicateurs suivants : le marché du travail, le revenu médian et le TAAM de la population sur 5 ans.

Selon le MAMH, la municipalité s'est vue améliorer son IVE lors de la dernière mise à jour (2020). Sur les cinq quintiles, la municipalité se situe sur le quatrième (Q4), le cinquième étant considéré comme l'indice le plus dévitalisé.

Près de 54 % de la population est dite active, c'est-à-dire, qui est disponible sur le marché du travail (en emploi ou en chômage). Un taux d'activité et d'emploi légèrement plus bas que l'ensemble du Bas-Saint-Laurent en 2021 (57.1 %). Au cours des vingt dernières années, le taux de travailleurs âgés entre 15 et 64 ans est plutôt stable, moyennant 65.6 %, une proportion plus élevée que la moyenne québécoise (61.5 %). Les principaux secteurs d'emploi sont l'agriculture et l'exploitation forestière.

Sur le plan des revenus médians, la municipalité est légèrement plus basse que la moyenne bas-laurentienne (37 600 \$), soit un revenu médian de 35 200 \$ par ménage.

Composition des ménages

33 % sont des ménages vivant seul



28 % sont des familles comptant un couple sans enfant



36 % des ménages sont des familles avec enfants



3 % Autres

8 % sont des familles monoparentales



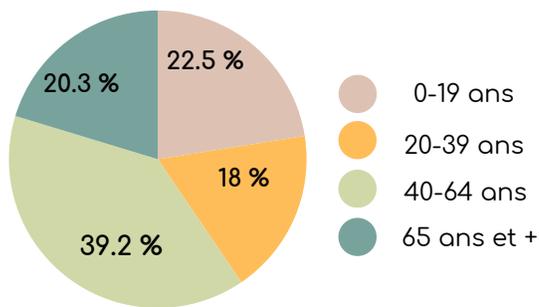
28 % sont des couples avec enfants



10 ménages composés de 5 personnes et +

ÂGE MOYEN : **46,6 ans**

35 enfants âgés entre 0 et 4 ans

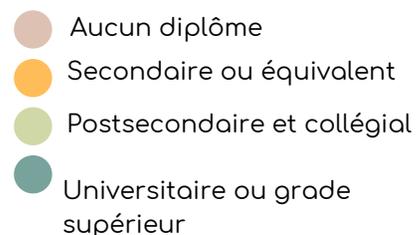


Répartition des âges

La population est légèrement plus âgée que l'ensemble de la MRC de Rimouski-Neigette (45,4 ans). Le groupe d'âge le plus important est celui âgé de 55 à 64 ans. Le taux de croissance infantile est à la hausse, passant de 10 à 35 enfants âgés entre 0 et 4 ans, au cours des dix dernières années.

Niveau de scolarité

Les citoyens affichent un niveau de scolarisation très comparable à la moyenne du Bas-Saint-Laurent en 2021. Environ 77,3 % des Eugénois possèdent un diplôme d'études secondaires, post secondaires, un baccalauréat ou un diplôme de cycle supérieur, comparativement à 78.1 % pour la région du Bas-Saint-Laurent.



Connaissance des langues officielles

Sur le plan de la connaissance des langues officielles, l'ensemble de la population parle en français à la maison et environ 10 % des Eugénois sont en mesure de s'exprimer en anglais.

Une MUNICIPALITÉ à l'écoute et une communauté impliquée



Administration municipale

Le conseil municipal est composé d'un maire et six conseillers municipaux. L'administration dispose d'une équipe formée de la direction générale, d'une agente de vitalisation, de deux employés aux services publics, de deux employés saisonniers au déneigement ainsi qu'un inspecteur en urbanisme engagé par la MRC de Rimouski-Neigette.

L'équipe municipale communique auprès de ses citoyens via le journal municipal l'Écho de la p'tite campagne, ainsi que son site web et sa page Facebook. Depuis 2022, elle organise une assemblée citoyenne annuelle ayant pour objectif d'informer la population sur les projets réalisés, les financements et les initiatives à venir.



EN CONSULTATION

Pensez à votre implication dans votre communauté ou dans la municipalité. Êtes-vous déjà impliqué?

Les réponses analysées révèlent un souhait de partager ses idées, faire avancer divers projets, un souci au bon fonctionnement, la pérennité et le maintien des services. Toutefois, le manque de relève, l'essoufflement et le vieillissement des bénévoles à Saint-Eugène ont un impact sur la participation citoyenne.

PARTICIPATION CITOYENNE :
PRIORITÉ IDENTIFIÉE PAR LES
CITOYENS EN CONSULTATION
PUBLIQUE

Participation citoyenne et implication municipale

Le développement de Saint-Eugène-de-Ladrière est inscrit à travers l'implication des citoyens et citoyennes de cette collectivité. De même, la Municipalité oeuvre sur divers projets et comités. C'est donc ensemble que la mise en place de projets rayonnants se concrétisent pour la municipalité.



Comités et associations présentes

L'Œuvre des terrains de jeux de Saint-Eugène-de-Ladrière
Corporation du développement de Saint-Eugène-de-Ladrière
Corporation des Habitations Nicolas-Rieux
Jardin communautaire de Saint-Eugène-de-Ladrière
Comité bibliothèque
Club de motoneige l'Étang du Moulin
Comité consultatif d'urbanisme
Le Club des 50 ans et plus

Des services de proximité et une économie locale à développer



Depuis quelques années, la municipalité est marquée par une diminution des services de proximité. Ceux-ci font référence à l'ensemble des services répondant aux besoins de la population locale. Par exemple, l'accès aux soins de santé et services sociaux, des ressources alimentaires ou services pour les familles, peuvent être des services de proximité.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de commerces dans le périmètre urbain. À Saint-Eugène-de-Ladrière, les citoyens doivent se déplacer à l'extérieur de leur municipalité pour avoir accès à des services de santé et services sociaux, des services bancaires, des commerces de l'alimentation ou de restauration ou des magasins de détails.

Toutefois, quelques services jeunesse sont disponibles. Deux garderies accréditées en milieu familial sont accessibles pour les enfants 0-5 ans. L'école primaire Lavoie accueille les enfants du préscolaire, primaire et offre également un service de garde. Un camp de jour estival est aussi offert par la municipalité. Un comité citoyen prend soin du jardin communautaire de Saint-Eugène-de-Ladrière distribuant à la population des légumes frais et sains, accessibles à proximité de la maison. L'écocentre le plus près se trouve à Rimouski et les citoyens de Saint-Eugène-de-Ladrière y ont accès gratuitement.

Quant aux entreprises présentes sur le territoire, plusieurs agriculteurs et acériculteurs sont en production, dont très peu d'entre eux font de la vente de circuit court pour les citoyens. C'est environ 13.8 % du territoire qui représente des terres agricoles. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec recensait en 2018, 14 entreprises agricoles (porcine, laitière, ovine et deux agriculteurs de proximité) et acéricoles. Quelques entreprises de construction et de menuiserie se retrouvent également sur place.

EN CONSULTATION

66 % des réponses analysées identifient le **manque de services de proximité** à Saint-Eugène-de-Ladrière comme enjeu le plus pressant à régler.



SERVICES DE PROXIMITÉ :
UNE PRIORITÉ IDENTIFIÉE PAR
LES CITOYENS EN
CONSULTATION PUBLIQUE

Les services désirés :

Services d'aide à domicile

Dépanneur

popotte roulante

Cuisine collective

Salon de coiffure



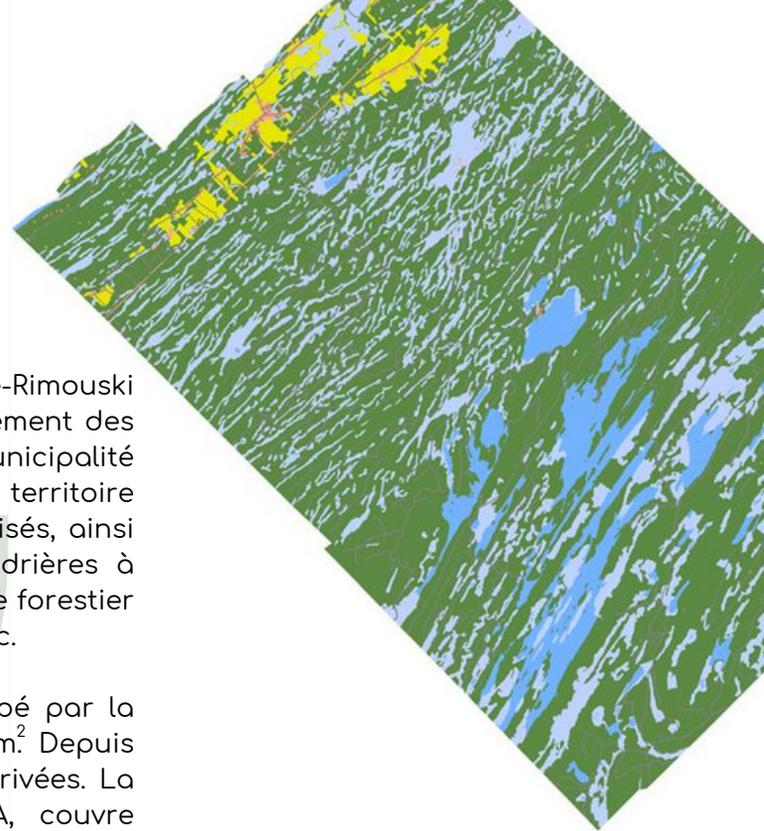
Un TERRITOIRE aménagé et partagé

Un très vaste territoire

Délimitée à l'est par Saint-Valérien et Saint-Narcisse-de-Rimouski et au nord par Saint-Fabien, où l'on retrouve principalement des affectations forestières (80%) et agroforestières, la municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière se déploie à travers un territoire forestier marqué par des collines, coteaux, champs, boisés, ainsi que la forêt ancienne Duchénier, comprenant des cédrières à épinette noire datant de plus de 450 ans. Cet écosystème forestier a été classé exceptionnel par le gouvernement du Québec.

Près du tiers du territoire de la municipalité est occupé par la Pourvoirie Seigneurie Nicolas-Riou, représentant 135 km². Depuis 2016, quelques éoliennes se retrouvent sur ces terres privées. La Réserve faunique Duchénier, administrée par TERFA, couvre l'ensemble des terres publiques à Saint-Eugène-de-Ladrière (48 %).

Le réseau hydrographique se compose d'une série de lacs allongés, les lacs Cossette, des Bois, aux Cèdres et le Grand Lac Touradi et le petit lac Touradi. Depuis 2001, le territoire de la municipalité s'est agrandi avec l'annexion du Territoire non organisé du Grand lac Touradi, passant ainsi à 356 km².



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Au Québec, l'objectif de déchets enfouis est de 525 kg par habitant. À Saint-Eugène-de-Ladrière, la municipalité affiche un taux de 474 kg de déchets enfouis par habitant. Une bonne manière de s'assurer de poursuivre les efforts est de réduire à la source et d'optimiser le tri des matières compostables et recyclables!



Tourbière ouverture Minérotrophe

Il y existe également une petite zone inondable en affectation urbaine, une zone d'embâcle, exacerbée par les ponts traversant la rivière du Bic.

Un environnement à protéger

Selon le rapport de santé et d'adaptation aux changements climatiques du Bas-Saint-Laurent, les tendances climatiques pour les prochaines décennies révèlent une hausse probable de différents aléas climatiques, par exemple, des vagues de chaleur, tempêtes, inondations, feux de forêt et plantes allergènes.

Heureusement, la population semble majoritairement moins sensible dû aux conditions favorables du milieu de vie et d'état de santé générale. Toutefois, la capacité d'adaptation face aux changements climatiques devra être renforcée de manière à atténuer la vulnérabilité de la communauté. Pour ce faire, il faudra miser sur des mesures de prévention, d'intervention et de rétablissement, tant au niveau des milieux naturels, des milieux de vie que des infrastructures.

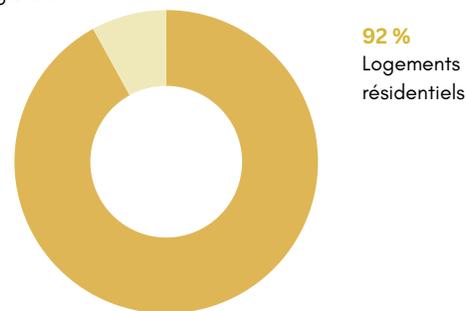
Habitation : Des potentiels de développement

La Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière regroupe un total de 212 logements, chalets, ou maisons de villégiature. Entre 2011 et 2023, parmi les 14 nouvelles constructions résidentielles, 12 ont été réalisés à l'intérieur du périmètre urbain. Étant composé de différentes zones de contraintes, de milieux humides et cours d'eau, le périmètre urbain est bâti à 54 %. Des espaces vacants sont disponibles pour le développement résidentiel ou commercial le long de la rue Principale.

En 2012, la Corporation des habitations Nicolas-Rioux en collaboration avec Accès-Logis a développé un projet de construction de six logements sociaux pour les familles à faible ou à moyens revenus. Les logements sont situés sur une rue calme, à proximité du noyau villageois.

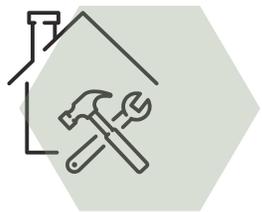
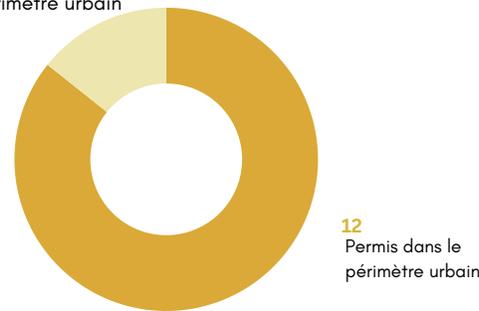
8 %
Chalets ou
maisons de
villégiature

TYPE D'HABITATIONS



NOUVELLES CONSTRUCTIONS
RÉSIDENTIELLES DEPUIS 2011

2
Permis hors
périmètre urbain



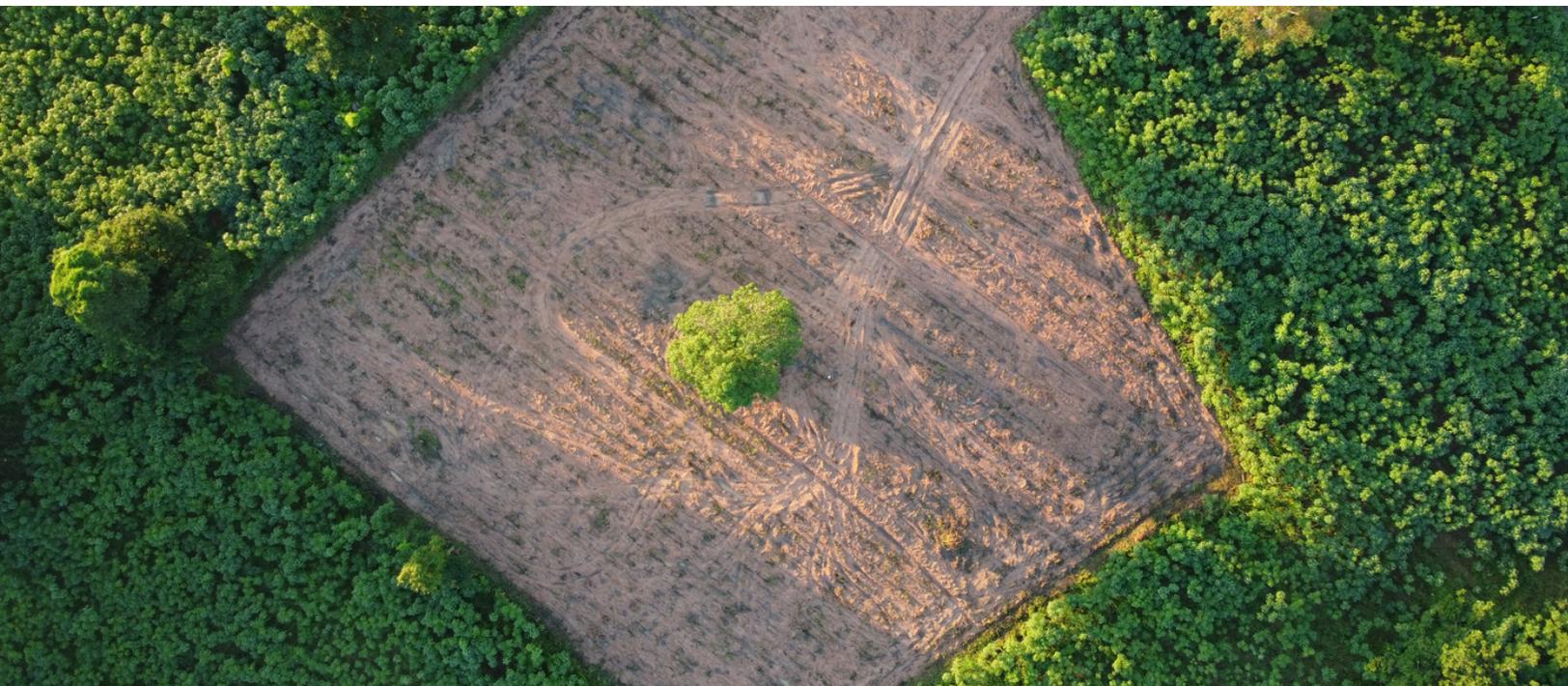
ÉTAT DU LOGEMENT

11,9 % des logements privés nécessitent des réparations majeures



FRAIS ASSOCIÉS AU LOGEMENT

12,5 % des citoyens consacrent plus de 30 % de ses revenus à des frais associés au logement. Une moyenne plus élevée qu'à l'ensemble de la MRC Rimouski-Neigette, moyennant 11,8%.

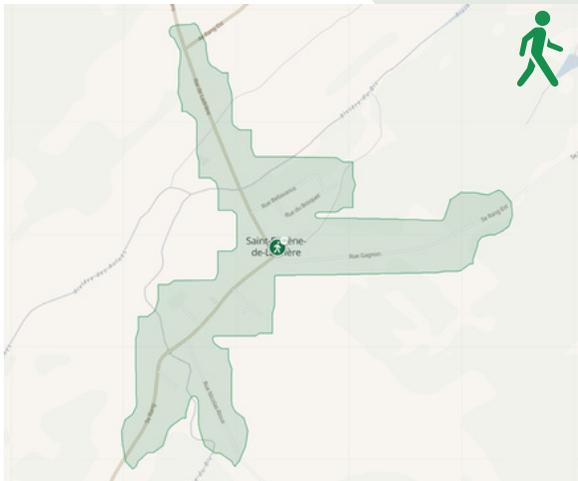
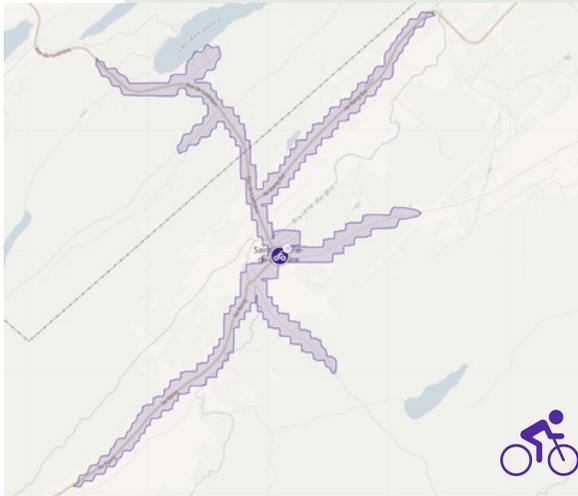




Transport et mobilité active

La municipalité n'étant pas traversée par des routes régionales, trois routes permettent d'accéder à Saint-Eugène-de-Ladrière, la route de Ladrière ainsi que les 4e et 5e rang.

DISTANCE
PARCOURUE
EN 15
MINUTES



Mobilité active et durable

La mobilité durable se définit comme la « capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer d'une façon efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et des écosystèmes » (Gouvernement du Québec, 2018). Les initiatives qui visent le développement actif permettent d'agir sur l'émission des gaz à effet de serre associés au transport ainsi que de favoriser de saines habitudes de vie. Il n'y a actuellement pas de plan de déplacement visant à établir des mesures d'intervention et de sensibilisation favorisant le partage de la route. On ne retrouve pas de trottoir ni de piste cyclable balisée.

Service de transport adapté



Un service de transport adapté est également accessible pour les personnes ayant un handicap et est disponible sept jours sur sept. Il permet de se déplacer entre les municipalités de la MRC.

Service de transport collectif



Un service de transport collectif rural offert par la MRC de Rimouski-Neigette permet de se déplacer vers Rimouski. Les trajets sont offerts du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. Le trajet du matin permet de se rendre vers Rimouski et un retour vers les villages ruraux est prévu en soirée.

Une COLLECTIVITÉ animée

La municipalité en fêtes

Des évènements occasionnels sont aussi offerts, tels que la Saint-Jean Baptiste, la Fête de l'Halloween, un spectacle de Noël et le souper de fermeture de la saison de la motoneige et la programmation estivale et automnale de l'autodrome. La Municipalité et l'Œuvre des Terrains de Jeux organisent un Party Hot dog afin de célébrer la semaine de la famille. Un souper de cipaille a été organisé en 2023, une initiative visant à renforcer les liens sociaux et briser l'isolement vécu en contexte pandémique.



ESPACES DE LOISIRS

Parc municipal
Parc de l'école Lavoie
Jardin communautaire
Patinoire
Centre communautaire
Bibliothèque municipale
Terrain de volleyball
Module de jeux et glissoire

EN CONSULTATION



Environ 43 % des réponses révélant un souhait de renforcer un sentiment de collectivité, de briser l'isolement et développer des activités pour tous les âges.

Ce qui est souhaité :

Activités sportives et culturelles	Des lieux de rencontres et d'échanges
Terrain de soccer	Sports d'hiver
Soupers communautaires	Jeux d'eau, piscine ou glissades d'eau
Activités intergénérationnelles	

Tourisme et plein air

La municipalité se démarque par ses grands espaces de plein air, ses lacs et sa proximité avec la réserve Duchénier et la pourvoirie Seigneurie Nicolas-Riou. Le Club de l'Étang du Moulin sert de relais au motoneigiste l'hiver et offre une salle de loisirs pour les campeurs l'été. En 2020, le Club comptait l'adhésion de 270 membres. Les activités de chasse et pêche et les sentiers de motoneige sont à l'honneur!

Offre et infrastructures de loisirs

Les bénévoles en loisirs, la Municipalité et la responsable de la bibliothèque travaillent ensemble à mettre sur place une variété d'activités pour les enfants ayant lieu au cours de l'année. Comme par exemple, des ateliers de bricolage, la projection de films et l'heure du conte. Des activités spéciales ont lieu également durant la relâche, tels que des jeux et musique à la patinoire. Pour petits et grands, la Municipalité dispose d'une entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Rimouski, permettant aux citoyens d'accéder à l'offre de loisirs de Rimouski. Le centre communautaire Le Campagnard, fraîchement rénové, offre un espace pour des soirées dansantes, une scène de spectacle, une cantine et des expositions spéciales.

- Autodrome du Bas-Saint-Laurent
- Cabane à sucre d'la Bonaventure (brunch traditionnel, tirs d'érable sur neige)
- Sentier national et régional de motoneige
- Le sentier de Quad 30 (Trans-Québec) de la FQCO et sentier secondaire
- Camping Nicolas-Riou
- Des gîtes et hébergements
- Pourvoirie Seigneurie Nicolas-Riou (Avec hébergement)
- Relais motoneigiste du Club de l'Étang du Moulin
- Réserve Duchénier

OFFRE ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS :
PRIORITÉ IDENTIFIÉE PAR LES CITOYENS EN
CONSULTATION PUBLIQUE

MUNICIPALITÉ

en action



Les THÉMATIQUES priorisées

2024-2027



Offres et infrastructures de loisirs

Réfère à toute initiative visant à améliorer l'offre d'activités de loisirs ainsi que développer l'offre d'infrastructures de loisirs.



Participation et implication citoyenne

Réfère à des initiatives permettant aux citoyens de s'impliquer et participer à la vie démocratique et associative de leur municipalité.



Attractivité et rétention

Réfère à toute initiative permettant de développer l'attractivité du territoire ainsi qu'attirer de nouveaux arrivants et maintenir les citoyens y habitant.



Services de proximité

Réfère au développement de services de proximité, un service adapté aux besoins d'une population locale. Il peut être offert par la municipalité, par une entreprise ou par un organisme. Par exemple, une offre de services pour les familles, des commerces alimentaires, services sociaux ou soins de santé, etc.

Une MUNICIPALITÉ en action

2024

Actions



Encourager le bénévolat chez les nouveaux arrivants

Durée approximative de 1 an
En continu



Évaluer la possibilité d'une relance d'un service de type dépanneur offrant des ressources de dépannage alimentaire

Durée approximative de 1 an
En continu



Promouvoir l'offre de service local

Durée approximative de 1 an
En continu



Évaluer la possibilité d'un service de station-service

Durée approximative de 1 an



Continuer de soutenir financièrement les organisateurs d'activités

Durée approximative de 1 an
En continu



Favoriser le maintien du service de bureau de poste

Durée approximative de 1 an

Démarches

- Créer des opportunités de rencontre entre nouveaux arrivants et organismes
- Définir les besoins et intérêts d'engagement
- Valoriser et reconnaître l'implication bénévole

- Évaluer les besoins
- Analyser des choix de modèles d'affaires innovants
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière

- Mettre à jour le bottin de ressources municipales et services de proximité
- Établir et déployer une stratégie de promotion et de diffusion

- Identifier les besoins et analyser la demande au niveau de la zone d'implantation
- Analyser des choix de modèles d'affaires innovants et les coûts associés
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière

- Évaluer le budget disponible
- Définir une politique d'engagement d'aide financière
- Offrir un soutien financier

- Réaliser un état de situation
- Partager les enjeux et besoins auprès de Postes Canada

Une MUNICIPALITÉ en action

2025

Actions



Évaluer la possibilité de développer une offre d'activités de plein air hivernal

Durée approximative de 3 ans



Améliorer la qualité de la patinoire

Durée approximative de 3 ans



Mieux faire connaître les comités impliqués et leurs bons coups dans la municipalité

Durée approximative de 1 an

En continu



Maintenir l'offre d'activités à la bibliothèque

Durée approximative de 1 an

En continu



Développer des activités intergénérationnelles afin notamment de briser l'isolement

Durée approximative de 1 an

En continu



Mettre à jour la politique familiale et démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Durée approximative de 1 an

Démarches

- Sonder la population sur leurs besoins
- Évaluer les infrastructures et les espaces disponibles
- Étudier la faisabilité du projet

- Effectuer un diagnostic de l'infrastructure
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Mettre en œuvre le projet d'amélioration

- Développer une stratégie de communication et de promotion pour informer les citoyens des projets, réussites et opportunités d'implication des comités

- Sonder la population pour connaître leurs besoins et leur satisfaction en lien avec les services et activités actuelles
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Rendre les lieux plus accueillants

- Identifier les besoins et les intérêts de la population
- Évaluer les partenariats possibles et rechercher des programmes d'aide financière
- Établir une programmation

- Créer un comité de pilotage
- Réaliser un portrait statistique
- Planifier une consultation publique visant à identifier les besoins en matière de famille et des aînés
- Rédiger la politique familiale et des aînés et le plan d'action

Une MUNICIPALITÉ en action

2026

Actions



Mandater une ressource, en collaboration avec la MRC, afin d'évaluer la possibilité de développer des partenariats avec des organismes offrant des services de proximité

Durée approximative de 1 an
En continu



Demander à la MRC de réévaluer l'offre de service en transport collectif

Durée approximative de 1 an



Organiser des événements ponctuels

Durée approximative de 1 an
En continu



Créer des activités visant à tisser des liens avec les nouveaux arrivants

Durée approximative de 1 an

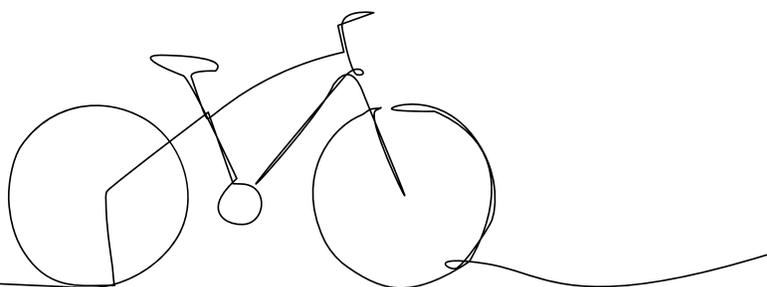
Démarches

- Évaluer les besoins de la communauté
- Définir le mandat et identifier les possibilités de partenariats et de réalisations concertées
- Soutenir les initiatives de déploiement de services

- Rédiger un document précisant les besoins en transport
- Déposer la demande au conseil de la MRC

- Identifier les besoins et intérêts de la population
- Évaluer les partenariats possibles
- Établir une programmation

- Mettre en place un comité d'accueil des nouveaux arrivants
- Arrimer des activités d'accueil lors de festivités ayant lieu dans la municipalité (ex. fête des voisins)



Une MUNICIPALITÉ en action

2027

Actions



Favoriser le maintien des services de garde en milieu scolaire, familial ou CPE

Durée approximative de 1 an
En continu



Offrir une trousse de bienvenue aux nouveaux arrivants

Durée approximative de 1 an



Faire la promotion des services et entreprises locales

Durée approximative de 1 an
En continu

Démarches

- Faire un diagnostic des services jeunesse et des besoins de la population
- Créer un comité porteur du projet, incluant des citoyens
- Renforcer/ développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière

- Élaborer un guide d'accueil du citoyen
- Allouer un budget pour des paniers de bienvenue Déposer la demande au conseil de la MRC

- Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir les entreprises et services locaux
- Développer des partenariats avec médias régionaux pour augmenter la visibilité des entreprises



Les RÉFÉRENCES



Adapté de : Coulombe, D., & Nadeau, S. (2013). « Identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité. » Adapté de : Coulombe, D., & Nadeau, S. (2013). « Identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité. » Lien internet : https://www.agence-bsl.qc.ca/Services_multiresources/Publications/IMNI_rapport_final_Mai_2013.pdf

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2023). « Santé et adaptation aux changements climatiques au Bas-Saint-Laurent – Volet Évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques »

CIC. (2022). « Cartographie des milieux humides détaillés. » Lien internet : <https://www.canards.ca/endroits/quebec/cartographie-e-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec/>

Commuter Time map. Lien internet : <https://commutetimemap.com/map>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2017). « Portrait agroalimentaire de la MRC de Rimouski-Neigette. »

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (2022). « Indice de vitalité économique des territoires » - Institut de la Statistique du Québec - exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Estimations démographiques annuelles.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2020) « Fiches de suivi de la qualité de l'eau et bilans des activités de suivi » - Réseau de surveillance volontaire des lacs

Ministère des Transports et de la mobilité durable (2018) « Politique de mobilité durable – 2030 »

MRC de Rimouski-Neigette (2019). « Plan d'agriculture urbaine de Rimouski-Neigette pour une MRC nourricière. »

MRC de Rimouski-Neigette (2022). « Plan de gestion des matières résiduelles » - Taux d'enfouissement.

MRC de Rimouski-Neigette (2022). « Rapport de dévitalisation des municipalités »

MRC de Rimouski-Neigette (2024) « Service de l'évaluation foncière et statistiques d'émission de permis des municipalités. »

MRC de Rimouski Neigette (2022). « Schéma d'aménagement et développement »

MRC de Rimouski-Neigette. Transport collectif rural Rimouski-Neigette. » Lien internet : <https://transportrn.ca/circuits-et-horaires/>. Page consultée en novembre 2023.

Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière (2013). « Plan d'urbanisme Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière »

Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière. Lien internet : <https://ladriere.ca/> Page consultée en novembre 2023.

Statistique Canada. « Évolution de la population des municipalités de la MRC depuis 1981 », recensements de 1951, 1961, 1971, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Compilation : UMRCQ, Atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec de 1951 à 1991, s.l., s.d.

Statistique Canada (2021) « Profils de recensement. » Lien internet : www.statcan.ca. Page consultée en novembre 2023.



MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

155, rue Principale

Saint-Eugène-de-Ladrière (Québec)

G0L 1P0

Tél : (418) 869-2582. Téléc. : (418) 869-2582

Avec la participation financière de :

Québec 

 MRC de
Rimouski-Neigette